

1.

Débitrice: **Novaco SA**, rue Louis-Favre 34,
2000 **Neuchâtel**

2.

Déclaration de faillite: 19.01.2004

3.

Suspension de faillite: 05.08.2004

4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 23.08.2004

5.

Avance de frais: CHF 10'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6.

Remarques: entreprise ayant pour but: achat, vente d'im-
meubles, construction de bâtiments, leur exploitation et
leur gérance, ainsi que la réalisation de toutes affaires im-
mobilières

Office des faillites
2053 Cernier NE
(02400556)